
VILLE DE SAINT-RAYMOND

La Ville de Saint-Raymond dessert une population d'environ 11 547 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre :

<p>BRIGADIER TEMPS PLEIN ET BRIGADIER TEMPORAIRE AFFICHAGE 08-2024</p>

Sommaire des postes :

Brigadier temps plein :

- Toujours au même endroit du lundi au vendredi.
- Présence d'environ 30 minutes, 4 fois par jour, rémunération de 3 heures/jour.
- Congés lors de journées pédagogiques, tempêtes, relâche, vacances des fêtes et durant toute la saison estivale.

Brigadier temporaire :

- Remplacement ou surplus de travail.
- Présence d'environ 30 minutes, 4 fois par jour, rémunération de 3 heures/jour.

Principale responsabilité :

Faire traverser la rue aux enfants d'âge scolaire aux intersections près des zones scolaires.

Exigences :

- Vous êtes disponible et ponctuel.
- Vous avez le sens des responsabilités.
- Vous avez à cœur la sécurité des enfants.
- Vous êtes en bonne condition physique.
- Vous aimez être à l'extérieur en tout temps.
- Vous êtes disponible au début des classes (29 août 2024).

Traitement :

L'horaire de travail est généralement de 15 heures par semaine, mais peut être variable selon les congés scolaires. Le poste est à la classe un (1) de la structure salariale de la convention collective des employés municipaux et la rémunération est déterminée selon l'expérience du candidat. En 2024, le salaire horaire se situe entre 18,11 \$ et 20,61 \$. La Ville de Saint-Raymond offre également une gamme concurrentielle d'avantages sociaux et fournit les équipements et vêtements requis pour ce poste.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae au plus tard le vendredi 7 juin, à 13h à Madame Chantal Plamondon, directrice générale, Ville de Saint-Raymond, 375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1 ou à rh@villesaintraymond.com.

<p>Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.</p>
--

<p>Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte. La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.</p>
--